

24e dimanche

62. Q. Mais pourquoi nos œuvres bonnes ne peuvent-elles pas être notre justice devant Dieu, ou du moins en être une partie?

A. Parce que la justice, pour subsister devant le jugement de Dieu, doit être parfaite et entièrement conforme à la Loi de Dieu¹, alors que nos meilleures œuvres elles-mêmes, pendant cette vie, sont toutes imparfaites et souillées de péché².

1. Deut. 27:26; Gal. 3:10.
2. És. 64:6; Jac. 2:10.

63. Q. Nos œuvres bonnes ne méritent-elles donc rien alors que Dieu veut les récompenser dans cette vie et dans celle qui est à venir¹?

A. Cette récompense n'est pas donnée par mérite, mais par grâce².

1. Matt. 5:12; Hébr. 11:6.
2. Luc 17:10; Rom. 11:6; 2 Tim. 4:7-8.

64. Q. Cette doctrine ne rend-elle pas les gens négligents et sacrilèges?

A. Non; car il est impossible à ceux qui sont greffés sur le Christ par une foi véritable de ne pas porter des fruits de reconnaissance¹.

1. Matt. 7:18; Luc 6:43-45; Jean 15:5; Rom. 6:1-2.